

PROJET DE CHAUFFERIE CSR A RETIERS (35)



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

B2 – CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES, GARANTIES FINANCIERES



SUIVI DU DOCUMENT :
B2-08210076-046-Capacités techniques et financières

Indice	Établi par :	Approuvé par :	Le :	Objet de la révision :
A	D. DELOUVEE (SEPOC)	D. DELOUVEE (SEPOC)	19/05/2022	Version initiale
B	D. DELOUVEE (SEPOC)	D. DELOUVEE (SEPOC)	13/09/2022	Version validée par Séché environnement

SOMMAIRE

A. Présentation de la société UPER Retiers	4
A.1. Présentation de la Société Laitière de Retiers (SLR)	4
A.2. Présentation du groupe Séché Environnement	4
A.3. Identification de la société UPER REtiers.....	5
B. Capacités techniques d'UPER Retiers.....	6
B.1. UPER Retiers SAS / Expertise Séché Environnement	6
B.2. Capacités techniques d'UPER	7
C. Capacités financières d'UPER Retiers.....	8
C.1. Présentation des capacités financières de SECHE environnement	8
C.2. Modalités de financement du projet.....	8
C.2.1. En phase de conception/construction	8
C.2.2. En phase d'exploitation	9
C.2.3. En phase de remise en état du site	9
D. Modalités de constitution des garanties financières (PJ 60 et PJ 68)	10

Annexe 1 - K-Bis de la Société UPER

Annexe 2 - Calcul des garanties financières

A. PRESENTATION DE LA SOCIETE UPER RETIERS

Dans le projet de Retiers, SECHE environnement a constitué une société dédiée au projet, l'Unité de Production d'Énergie et de Récupération Retiers (UPER), en charge de la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation de la future installation CSR.

Dans le cadre du déploiement du projet au stade industriel (construction et exploitation), il est prévu d'intégrer au capital de cette société dédiée : le groupe Lactalis, consommateur exclusif de la chaleur produite via la Société Laitière de Retiers, et un partenaire financier.

A.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE LAITIERE DE RETIERS (SLR)

Filiale du groupe LACTALIS, entreprise familiale créée à Laval en 1933 qui compte 85 000 collaborateurs répartis dans 84 pays et 266 sites de production, la Société Laitière de Retiers est située au sein du pôle laitier de Retiers.

Dédiée à la production d'ingrédients laitiers en poudre, la Société compte 420 collaborateurs dont 200 en production.

A.2. PRESENTATION DU GROUPE SECHE ENVIRONNEMENT

SECHE environnement est l'acteur de référence du traitement et de la valorisation de tous les types de déchets, y compris les plus complexes et dangereux, et des opérations de dépollution, au service de l'environnement et de la santé. Groupe industriel familial français, SECHE environnement œuvre depuis plus de 35 ans pour l'écologie industrielle et territoriale grâce aux technologies innovantes développées par sa R&D. Ses savoir-faire uniques se déploient au cœur des territoires, dans plus de 100 implantations dans le monde, dont une quarantaine de sites industriels en France. Fort de 4 600 salariés dont 2 000 en France, SECHE environnement réalise près de 675 M€ de chiffre d'affaires, dont 25% à l'international, porté par une dynamique de croissance à la fois interne et externe via de nombreuses acquisitions.

Grâce à son expertise en la matière SECHE environnement s'engage au quotidien en faveur d'une économie circulaire et décarbonée (plus de 1000 GWh produits soit la consommation domestique de plus de 1 million d'habitants), de traitement des polluants et des gaz à effets de serre, et de maîtrise de la dangerosité mais aussi du développement de la filière CSR. L'entreprise a ainsi inauguré en 2017 la première chaudière de France fonctionnant aux CSR.

Le Groupe contribue également directement à la protection du vivant et de la biodiversité - domaine dans lequel il est fortement engagé depuis sa création.

A.3. IDENTIFICATION DE LA SOCIETE UPER RETIERS

Les informations principales de UPER Retiers sont précisées ci-après (cf. Kbis en Annexe 1) :

Figure n°1. Identification de la société UPER Retiers

NOM	UPER RETIERS (UNITE DE PRODUCTION D'ENERGIE DE RECUPERATION RETIERS)
FORME	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE (SASU)
CAPITAL	5 000,00 €
IMMATRICULATION	Laval B 895 154 847
SIÈGE SOCIAL	LES HETRES 53810 CHANGE
REPRÉSENTANTS	SECHE ENVIRONNEMENT PRESIDENT : Joël Séché Directeur Général : Maxime Séché
N°APE ET ACTIVITÉ	PRODUCTION D'ELECTRICITE (3511Z)

Annexe 1 : K-Bis de la Société UPER

B. CAPACITES TECHNIQUES D'UPER RETIERS

B.1. UPER RETIERS SAS / EXPERTISE SECHE ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du développement du projet UPER Retiers, Séché Environnement dispose d'une expérience et d'une expertise dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets, et plus spécifiquement de CSR.

Présent sur l'ensemble du territoire national, Séché Environnement dispose d'une palette d'outils de valorisation et de traitement permettant de répondre à l'ensemble des problématiques déchets, même les plus complexes.

La valorisation énergétique des déchets par combustion est largement présente au sein du groupe tant pour les déchets non dangereux que pour les déchets dangereux, plus complexes, et à un pouvoir calorifique plus élevé.

Le tableau ci-après reprend les principales références du groupe en matière de valorisation thermique de déchets sur le territoire national :

Figure n°2. Principales références du groupe Séché en matière de valorisation thermique de déchets

Type de déchets	Installation	Tonnage annuel	Valorisation thermique (Gwh/an)	Client Chaleur	construction	Exploitation
CSR	UPE Changé (53)	24000 t/an	110	Vapeur industriel/ Réseau de chaleur	X	X
Déchets non dangereux	SENERVAL (67) - DSP	214000 t/an	270	Chaleur industriel/ RCU	X	X
	ALCEA (44) - DSP	139 000 t/an	170	RCU		X
	MO'UVE (82) - DSP	35000 t/an	40	RCU	X	à suivre
Déchets Dangereux	Triadis (72)	32 076 t/an	58	Chaleur Industrielle	X	X
	Trédi Salaise (38) -3 lignes d'incinération	189 830 t/an	407	Chaleur Industrielle	X	X

Le groupe Séché environnement dispose également de structures transverses pour :

- ✓ La gestion des ressources humaines et l'organisation des formations réglementaires et des formations métiers. Les installations en exploitation peuvent accueillir les personnes en formation opérationnelle sur des équipements ou processus équivalents,
- ✓ Une direction technique opérationnelle qui regroupe un pôle d'expertise technique pour accompagner les projets industriels dans les différentes phases du projet :
 - Conception,
 - Consultation des prestataires,
 - Contractualisation et suivi des chantiers de construction,
 - Analyse et optimisation des process en phase exploitation,
- ✓ Une direction de la recherche et développement pour accompagner les exploitants sur l'optimisation des procédés,
- ✓ Le suivi réglementaire,
- ✓ Le suivi commercial et financier.

B.2. CAPACITES TECHNIQUES D'UPER

Les installations techniques prévues sur la chaufferie CSR de Retiers sont conçues pour respecter l'ensemble des exigences réglementaires applicables au projet (cf. descriptif projet, pièce C1, et étude d'impact environnemental, pièce D2).

Les moyens humains directement affectés à l'exploitation du site seront placés sous la responsabilité d'un responsable de site (cf. partie D de la pièce C1).

C. CAPACITES FINANCIERES D'UPER RETIERS

C.1. PRESENTATION DES CAPACITES FINANCIERES DE SECHE ENVIRONNEMENT

Le porteur de la demande est la société UPER Retiers, créée spécifiquement pour la mise en œuvre de ce projet ainsi que son exploitation. Cette société est créée par Séché Environnement, actionnaire unique au moment du dépôt du présent dossier. UPER Retiers bénéficie des capacités financières de Séché Environnement, les informations sociétaires de Séché Environnement sont précisées ci-après :

Figure n°3. Informations sociétaires

NOM	Séché Environnement
FORME	Société anonyme à conseil d'administration
CAPITAL	1 571 546,40 euros
IMMATRICULATION	RCS Laval B 306 917 535
SIÈGE	Lieu-dit « Les Hêtres » CS 20020 53811 Changé
REPRÉSENTANT	Directeur général : Maxime Séché
N°APE	7010Z
CHIFFRES D'AFFAIRES au 31/12/2021	13 557 238 euros

Séché Environnement SA est la société consolidante du groupe Séché Environnement dont les principales données financières sont les suivantes :

Figure n°4. Données financières de Séché Environnement SA

Au 31 décembre	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	704,4	673,1	790,1
Résultat net (part du Groupe)	17,8	13,8	28,4
Fonds propres (part du Groupe)	255,4	252,9	274,9
Dettes financières nettes	456,2	450,2	474,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92,3	105,3	172,2
Position de liquidité*	287,3	275,3	342,2

Données consolidées en millions d'euros

*Trésorerie et équivalents de trésorerie + Facilités bancaires + Ligne de crédit renouvelable (RCF) + Crédit à terme

C.2. MODALITES DE FINANCEMENT DU PROJET

C.2.1. En phase de conception/construction

Le portage des frais liés aux études et aux investissements est assuré par une société de projet dédiée dont Séché Environnement, Lactalis et un partenaire financier seront à terme co-actionnaires. Des discussions ont d'ores et déjà engagées avec plusieurs partenaires financiers potentiels.

Les sources de financement envisagées sont les suivantes :

- ✓ Fonds propres et compte courant à hauteur de 10 -15% du besoin de financement,
- ✓ Emprunt bancaire à hauteur de 60- 65% du besoin de financement,
- ✓ Subvention de l'ADEME à hauteur de 10,32 millions d'euros.

C.2.2. En phase d'exploitation

Le financement de l'exploitation sera assuré grâce aux recettes liées à la fourniture de vapeur à Lactalis.

C.2.3. En phase de remise en état du site

UPER Retiers disposera des capacités financières lui permettant de prendre en charge les coûts de remise en état du site en fin d'exploitation, dont les modalités sont décrites en pièce B1 du dossier.

Étant précisé qu'une part importante des matières premières constituant les installations de la chaufferie ont une forte valeur (métaux ferreux et non ferreux) et pourront être valorisées sur le marché du recyclage au moment du démantèlement.

Il est, par ailleurs, rappelé que des garanties financières seront constituées, conformément à l'article R516-1 du Code de l'Environnement, afin de couvrir, en cas de défaillance, les opérations de mise en sécurité du site.

D. MODALITES DE CONSTITUTION DES GARANTIES FINANCIERES (PJ 60 ET PJ 68)

L'Article D181-15-2 du Code de l'Environnement prévoit que « pour les installations mentionnées à l'Article R516-1 ou à l'Article R515-101 », le dossier comprend « le montant des garanties financières exigées à l'Article L516-1 ».

L'Arrêté du 31 mai 2012 fixe la liste des ICPE soumises à l'obligation de constitution de garanties financières.

Le projet relève de l'autorisation au titre des rubriques 2771 et 3520. Ce classement implique l'obligation de constitution de garanties financières.

Les modalités de calcul des garanties financières sont définies par l'Arrêté du 31 mai 2012 relatif aux modalités de détermination et d'actualisation du montant des garanties financières pour la mise en sécurité des installations classées et des garanties additionnelles en cas de mise en œuvre de mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines.

Le détail du calcul est fourni en Annexe 2 de la présente pièce. L'Article R516-1 du Code de l'Environnement fixe à 100 000 euros le seuil à partir duquel l'obligation de constitution de garanties financières s'applique.

Annexe 2 - Calcul des garanties financières

Le montant calculé s'élève à 392 187 euros TTC, la constitution de garanties financières s'impose. Une garantie bancaire sera constituée. L'attestation sera fournie au plus tard à la mise en service de l'installation.

ANNEXE 1 : KBIS DE LA SOCIETE UPER



N° de gestion 2021B00195

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

à jour au 20 février 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	895 154 847 R.C.S. Laval
<i>Date d'immatriculation</i>	16/03/2021
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	UPER RETIERS (Unité de Production d'Énergie de Récupération Retiers)
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	5 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Lieu-Dit "les Hêtres" 53811 Changé
<i>Activités principales</i>	Production et vente d'énergie à partir de combustibles issus des déchets
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 16/03/2120
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2021

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Dénomination</i>	SECHE ENVIRONNEMENT
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à conseil d'administration
<i>Adresse</i>	Lieu-Dit "les Hêtres" 53811 Changé
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	306 917 535 RCS Laval

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Lieu-Dit "les Hêtres" 53811 Changé
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Production et vente d'énergie à partir de combustibles issus des déchets
<i>Date de commencement d'activité</i>	17/03/2021
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

ANNEXE 2 : CALCUL DES GARANTIES FINANCIERES

Détermination du montant des garanties financières

Chaufferie CSR			
Résidus			
Tonnage annuel CSR (T)	42 200		
Stock CSR max (T)	450	Q2a	
Tonnage annuel mâchefers (T)	2 100		
Stock maxi Résidus grossiers type « mâchefers » (T)	66	Q2b	
Tonnage annuel REFI et cendres (T)	5 900		
Stock maxi REFI+cendres (T)	108	Q1	
Tonnage annuel résidus issus du contrôle CSR (T)	100		
Stock maxi résidus issus du contrôle CSR (métaux) (T)	3		
Stock maxi résidus issus du contrôle CSR (autres refus) (T)	5	Q2a	
Produits			
Capacité stockage chaux ou bicarbonate (T)	60	Qti1	
Capacité stockage charbon (T)	15	Qti1	
Capacité stockage ammoniacale (T)	27	Qti2	
Capacité stockage HCl (T)	3	Qti2	
Capacité stockage gasoil/fioul (T)	20	Qti2	
Capacité stockage autres produits dangereux (T)	3	Qti2	
Capacité stockage sable (T)	30	Qti3	
Site			
Surface de la parcelle (hectares)	3,9		
Périmètre de la parcelle (m)	850		
Nombre d'entrées au site	2		
Nombre de piézomètres à installer	3		
Volume total de cuves enterrées	0		
Élimination des produits et des déchets (ce sont les déchets produits par l'installation) en euros HT	Me=CQ1+CQ2+CQ3+ΣCQti	81 467,00 €	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012
Montant TTC		97 760,40 € TTC	
Coûts de transport, à la tonne km	Ctr (€/t/km)	0,10 €	
Quantité totale de déchets dangereux à éliminer	Q1 (t)	108	
Distance entre le site et le centre de traitement des déchets Q1	d1 (km)	60	ISDD Changé (53)
Coûts de traitement unitaire pour Q1	C1 (€/t)	220,00 €	Coût de traitement + transport (tarifs moyens actuellement observés)
Coût total HT pour Q1 :	CQ1=Q1.(Ctr.d1+C1)	24 408,00 €	Total y compris transport
Montant TTC		29 289,60 € TTC	
Quantité totale de déchets non dangereux à éliminer	Q2 (t)	524	
Distance entre le site et le centre de traitement des déchets Q2	d2 (km)	60	ISDND Changé (53)
Coûts de traitement unitaire pour Q2	C2 (€/t)	100,00 €	Coût de traitement + transport (tarifs moyens actuellement observés)
Coût total HT pour Q2 : boues	CQ2=Q2.(Ctr.d2+C2)	55 544,00 €	Total y compris transport
Montant TTC		66 652,80 € TTC	
Quantité totale de déchets inertes à éliminer	Q3 (t)	0	Aucun déchets inerte à éliminer
Distance entre le site et le centre de traitement des déchets Q2	d3 (km)		
Coûts de traitement unitaire pour Q2	C3 (€/t)	- €	Coût de traitement hors transport (tarifs moyens actuellement observés)
Coût total HT pour Q3 :	CQ3=Q3.(Ctr.d3+C3)	- €	Total y compris transport
Montant TTC		- €	
Quantité de produits dangereux à traiter avant élimination	Qti1	53	
Distance entre le site et le centre de traitement des déchets Qti1	dti1	60	récupération sur le site de Changé (53)
Coûts de traitement unitaire pour Qti1	Cti1	- €	réutilisation
Coût total HT pour Qti1 : divers produits chimiques	CQti1=Qti1.(Ctr.dti1+Cti1)	315,00 €	Total y compris transport
Montant TTC		378,00 € TTC	
Quantité de produits non dangereux à traiter avant élimination	Qti2	75	
Distance entre le site et le centre de traitement des déchets Qti2	dti2	60	récupération sur le site de Changé (53)
Coûts de traitement unitaire pour Qti2	Cti2	- €	réutilisation
Coût total HT pour Qti2: substrat biofiltre	CQti2=Qti2.(Ctr.dti2+Cti2)	450,00 €	Total y compris transport
Montant TTC		540,00 € TTC	
Quantité de produits inertes à traiter avant élimination	Qti3	30	
Distance entre le site et le centre de traitement des déchets Qti2	dti3		ISDI
Coûts de traitement unitaire pour Qti2	Cti3	25,00 €	Coût de traitement hors transport (tarifs moyens actuellement observés)
Coût total HT pour Qti3: produit en cours de fermentation et de maturation	CQti3=Qti3.(Ctr.dti3+Cti3)	750	Total y compris transport
Montant TTC		900,00 € TTC	
Pose d'une clôture et de panneaux	Mc=P*Cc+np*Pp	285,00 €	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012
Montant TTC		285,00 € TTC	
Existence d'une clôture ?		oui	Site déjà entièrement clôturé
Périmètre de la parcelle	P (m)	850	
Coût du linéaire de clôture	Cc (€/m)	50,00 €	Fixé par l'Arrêté du 31 mai 2012
Nombre d'entrées au site	Ne	2	
Nombre de panneaux de restriction	np=Ne+P/50	19	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012
Coût unitaire d'un panneau	Pp	15,00 €	Fixé par l'Arrêté du 31 mai 2012
Contrôle des effets de l'installation sur l'environnement	Ms=Np*(Cp*h+C)+Cd	49 000,00 €	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012
Montant TTC		49 000,00 € TTC	
Existence de piézomètre ?		non	installés dans le cadre du suivi permanent du site.
Nombre de piézomètres à installer	Np	3	
Coût unitaire d'un piézomètre	Cp (€/m)	300,00 €	Fixé par l'Arrêté du 31 mai 2012
Profondeur des piézomètres	h (m)	15	
Coût du contrôle de la qualité des eaux sur la base de 2 campagnes	C (€/piézomètre)	2 000,00 €	Fixé par l'Arrêté du 31 mai 2012
Coût d'un diagnostic de pollution des sols	Cd=10000+5000 *S ou 60000+2000 *S	29 500,00 €	Selon la Circulaire du 20 novembre 2013
Neutralisation des cuves enterrées présentant un risque	Mi=Nc*Cn+V*Pb	2 200,00 €	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012
Montant TTC		2 200,00 € TTC	
Coût fixe de préparation et nettoyage		2 200,00 €	Fixé par l'Arrêté du 31 mai 2012
Volume total des cuves à traiter	V (m³)	0	Volume de toutes les cuves du site à traiter
Prix du remblai béton (fixe)	Pb (€/m³)	130	Fixé par l'Arrêté du 31 mai 2012
Nombre de cuves à traiter	Nc	1	Seulement si cuve enterrée
Coût de gardiennage (pour 6 mois)	Mg=Cg*Hg*Ng*6	172 800,00 €	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012
Montant TTC		172 800,00 € TTC	
Coût horaire d'un gardien	Cg (€/h)	40,00 €	Fixé par l'arrêté du 31 mai 2012
Nombre d'heures de gardiennage par mois	Hg	720	
Nombre de gardiens nécessaires	Ng	1	
Coefficient pondérateur (gestion chantier)	Sc	1,10	Fixé par l'Arrêté du 31 mai 2012
Index de référence	index0=TP01@janvier 2011	102,2	Indice (Index 0) TP 01 de base (à janvier 2011 : 667,7) / Converti base 2014 =>102,180733
Index à date : septembre 2014	Index=TP01@oct 2021	117,5	JO du 19/01/2022
TVA0	TVA@janvier 2011	19,60%	
TVAr	TVA@février 2022	20,00%	
Indice de révision	$\alpha=(Index/Index0)*((1+TVAr)/(1+TVA0))$	1,153769	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012
Montant global TTC des garanties financières après application des coefficients	M=Sc(Me+α(Mi+Mc+Ms+Mg))	392 186,86 € TTC	Formule définie dans l'Arrêté du 31 mai 2012